



## Communiqué de presse de la CGT à propos de l'exclusion d'Emmaüs - Gironde du mouvement Emmaüs



Le Président d'Emmaüs-Gironde communique et parle de victoires judiciaires ...et ne dit pas la vérité !!!

### **Ainsi, Emmaüs France confirme la décision d'exclusion :**

*« Le jugement de la Cour d'Appel expose très clairement, qu'en aucun cas la décision d'exclusion prise par Emmaüs France n'a été annulée, et n'aurait pu l'être par une décision en référé. L'Assemblée Générale d'Emmaüs France réunit en septembre 2020 a confirmé la décision d'exclusion »*

***Emmaüs Gironde ne peut plus porter le nom d'Emmaüs parce qu'elle a porté gravement atteinte à la charte et aux valeurs de sa propre association.***

**La CGT rappelle que le Pôle Enfance initialement confié à Emmaüs-Gironde par le Conseil Départemental de la Gironde lui a été retiré pour être confié à une autre association girondine.**

**Dès lors, peut-on parler de victoire ?**

La CGT rappelle et renouvelle son soutien constant aux salariés et ex-salariés d'Emmaüs, dans toutes les composantes de la galaxie Emmaüs-Gironde, qui ont dénoncé les dysfonctionnements, en matière de manque criant de moyens qui ont entraîné l'accueil indigne fait aux mineurs confiés, les manipulations de toutes sortes, l'absence de mise en place des institutions représentatives du personnel etc.

L'accueil et l'accompagnement des populations les plus vulnérables ne doivent pas être pris en otage par la volonté d'exercer puissance et pouvoir, ni d'alimenter des ambitions, quelles qu'elles soient.

La CGT reste attentive et au contact direct des salariés d'Emmaüs, comme des autres associations du secteur, et n'acceptera pas que nos métiers soient instrumentalisés. Elle rappelle et exige de toute Association, dont l'ex Emmaüs - Gironde, le respect de toutes et tous, personnes accueillies, salariés-es, et l'application de la réglementation du travail.

Bordeaux, le 1<sup>er</sup> mars 2021.